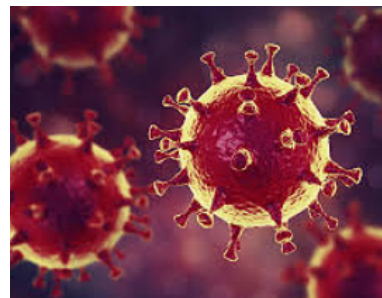


CORONAVIRUS : le secteur du spectacle classique très durement frappé

CORONAVIRUS : annulations, reports... le secteur des spectacles classiques durement touché. Dans son communiqué daté du 11 mars, le collectif **Forces musicales** (syndicat professionnel des théâtres d'opéras et des orchestres) exprime ses grandes inquiétudes après les mesures de restriction visant la jauge des salles, déplorant déjà 100 000 billets à rembourser ; et **l'Opéra National de Paris** annonce l'annulation de ses productions lyriques et chorégraphiques de mars et avril... Des informations bien peu rassurantes au moment où le Président de la République s'adresse ce soir à la Nation...



Communiqué de Forces Musicales :

« **Les maisons d'opéra et orchestres permanents subissent très directement** l'interdiction annoncée en début de semaine des rassemblements de plus de 1000 personnes

Impliquant de nombreuses annulations ou des réductions de jauge drastiques, les mesures prises génèrent des pertes considérables à un moment stratégique de notre activité (cœur de saison et annonce de la prochaine), sans compter les pertes de réservations pour les spectacles à venir.

À ce jour, alors que les premières mesures sont prises pour se conformer à ces restrictions, nous pouvons déjà constater que **plus de 100 000 billets sont à rembourser !**

La continuité de notre activité est également menacée par les

restrictions touchant à la mobilité internationale des artistes, essentielle aux activités lyrique et symphonique.

De nombreuses annulations risquent de s'imposer à nos maisons avec des conséquences pouvant conduire très rapidement vers des situations d'activité partielle et de chômage technique.

Déjà en forte tension du fait de la stagnation des financements publics et des crises antérieures, nos budgets ne sont pas en mesure de supporter les pertes immédiates, ni les manques à gagner à venir.

Au moment de mobiliser des moyens exceptionnels, nous appelons le gouvernement à prendre en considération notre secteur. Il en va de la pérennité de nos activités et de l'emploi des artistes et des personnels qui travaillent dans nos structures ».

Communiqué de l'Opéra de Paris :

Pour faire suite à l'arrêté du 9 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19, dont l'interdiction jusqu'au 15 avril des rassemblements publics de plus de 1 000 personnes, l'Opéra National de Paris adresse ce communiqué de presse daté du 11 mars :

« En application de l'arrêté du 9 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19, dont l'interdiction jusqu'au 15 avril des rassemblements publics de plus de 1 000 personnes, l'Opéra national de Paris a pris la décision d'**annuler toutes les représentations des productions suivantes** :

Manon, du 13 mars au 10 avril à l'Opéra Bastille

George Balanchine, du 12 mars au 1er avril à l'Opéra Bastille

Le spectacle de l'Ecole de Danse, du 25 au 30 mars au Palais

Garnier

Don Giovanni, du 21 mars au 24 avril au Palais Garnier

Les spectateurs ayant des places pour ces spectacles seront remboursés.

Les représentations prévues à l'Amphithéâtre (500 places) et au Studio (230 places) de l'Opéra Bastille sont maintenues, de même que les visites des espaces publics du Palais Garnier.

L'Opéra national de Paris espère avoir la possibilité de présenter au public les nouvelles productions, actuellement en répétition, de L'Or du Rhin, de La Walkyrie et des spectacles de ballet d'Alan Lucien Oyen et de Mayerling.

La direction de l'Opéra national de Paris communiquera à ce sujet au vu de l'évolution de la situation. »

Toutes les infos sur le **CORONAVIRUS**
: <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>